

A mi-mandat : un nouvel élan pour renforcer notre action.

Installée à l'issue des élections départementales de juin 2021, et à mi-mandat, la majorité de gauche plurielle que j'anime fait face depuis plus de deux ans à une crise budgétaire d'une ampleur inédite, tout en renouvelant son soutien aux projets des territoires, en renforçant son action pour la protection des enfants confiés, en priorisant l'insertion des plus fragiles, en consolidant notre politique de l'autonomie et en agissant en faveur de la transition écologique.

Pour aborder la seconde moitié de notre mandat, en cohérence avec nos valeurs et nos priorités, et au regard des besoins du territoire et des nouveaux enjeux qui se sont imposés à nous depuis juin 2021, j'ai décidé de procéder à une modification des périmètres de certaines délégations d'élus.e.s.

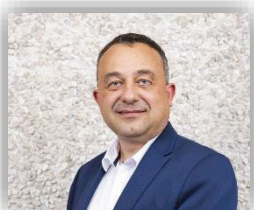
Avec cet ajustement, nous confortons la cohérence de notre action, nous réaffirmons la confiance dans notre collectif et nous adaptons notre organisation et notre fonctionnement aux nouveaux défis auxquels font face la collectivité, les Breilliennes et Breilliens et les territoires.

Ces changements vont permettre à des élus.e.s d'élargir leur champ d'action, à d'autres de se concentrer sur des priorités stratégiques. Cette évolution garde le cap que nous nous sommes fixés depuis 2021 : défendre un projet de gauche qui porte les solidarités, qui accélère les transitions et qui agit pour l'égalité des droits et l'égalité des chances.

Les changements opérés sont les suivants :



Emmanuelle Rousset, présidente de la Commission « Environnement, aménagement équilibré des territoires et transitions », et vice-présidente est déléguée à la solidarité territoriale, à la contractualisation et à l'économie sociale et solidaire. Elle pilotera l'ensemble de nos politiques de soutien aux projets des territoires, notamment les partenariats avec les intercommunalités et l'accompagnement des communes.



Frédéric Martin, président de la Commission « Finances, citoyenneté, moyens des services », est conseiller délégué aux bâtiments, aux mobilités et aux innovations. Cette nouvelle délégation répond à deux enjeux : unifier la politique en matière de mobilités, notamment décarbonées, une priorité de notre majorité, et renforcer la cohérence des investissements engagés et à venir en matière de projets bâtimentaires et d'infrastructures au service des déplacements.



Nicolas Perrin, vice-président est délégué au numérique responsable, à l'intelligence artificielle, à la transition bas carbone et à l'innovation dans ces domaines. Les nouveaux enjeux en matière de numérique et de budget carbone sont ainsi regroupés dans une délégation pour les aborder dans toute leur dimension. Il sera également en charge du suivi du pilier « vulnérabilités sociales et environnementales » en matière de transition écologique.



Stéphane Lenfant, vice-président est délégué à la transition écologique, à l'agriculture, et au foncier. Cette délégation jouera un rôle-clé dans la mise en œuvre de notre politique d'aménagement foncier et de dialogue avec le monde agricole. En matière de transition écologique il pilotera la coordination des cinq piliers de transitions (alimentation, biodiversité, budget carbone, vulnérabilité, foncier) en assurant une mise en cohérence avec l'ensemble des politiques portées par notre majorité.



Isabelle Courtigné est conseillère déléguée à la maison des personnes handicapées (MDPH). Elle poursuivra le travail de renforcement et d'amélioration du service aux usagers.



Jean-Paul Guidoni est conseiller délégué à la commande publique. Il assumera une délégation désormais unifiée qui joue un rôle majeur dans la dynamique de notre économie locale et prendra la présidence de la commission d'appels d'offres.



Schirel Lemonne est conseillère déléguée à l'action sociale de proximité. Cette délégation au service d'une des politique charnière du Département répondra à plusieurs enjeux : renforcer l'accompagnement social dans toutes ses dimensions, adapter les services pour une action sociale de qualité pour les personnes accompagnées, coordonner et structurer les partenariats en faveur de l'accès aux droits à l'échelle départementale ou encore assurer le suivi et la coordination des 22 Centres départementaux d'action sociale du territoire



Benoît Sohier est conseiller délégué aux finances. Il gérera le budget départemental dans le contexte de crise auquel nous sommes confrontés depuis plus de deux ans maintenant.

Alliant expertise, engagement, et expérience, les élu.e.s de la majorité départementale sont plus que jamais mobilisé.es au service de l'Ille-et-Vilaine et de ses habitant.es.

Jean-Luc Chenut
Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine